

Cette inquiétude et ce malaise chez les sauvages, joints à la crainte du danger qu'éprouvaient les émigrants cherchant des terres et prêts à se mettre à l'œuvre, mais forcés à l'inactivité par suite de cette crainte, vous feront comprendre facilement que j'attendais avec hâte et que j'appris avec infiniment de plaisir l'arrivée de M. Simpson.

M. Dawson, associé à MM. Simpson et Pether dans la commission concernant les Sauvages des lacs de l'intérieur, arriva avec M. Simpson.

Lundi, j'ai demandé à ces deux messieurs, ainsi qu'à M. James McKay, de venir causer avec moi de toute l'affaire, en profitant de l'expérience acquise à la rivière la Pluie, et de ce que l'on avait appris à l'égard des prétentions des Sauvages d'ici.

Nous fûmes tous d'opinion qu'il serait nécessaire d'obtenir que le titre Sauvage disparût, non seulement pour les terres situées dans la province, mais aussi pour une partie des coupes de bois à l'est et au nord de la province, qui pourrait être d'une utilité immédiate, ainsi que pour une grande étendue de terre arable située à l'ouest du Portage, laquelle ne compte que peu de Sauvages au nombre de ses habitants, et qui pourrait être cédée à très peu de frais additionnels.

Toute cette étendue est principalement occupée par une nation, les Chippouais, dont les Saulteux des lacs sont une branche, et sous quelques rapports, il eût été avantageux de négocier pour tout au même lieu et du même coup, mais plusieurs difficultés pratiques font obstacle.

Il se fût écoulé beaucoup de temps avant que rien de définitif eût pu être conclu. Les émigrés auraient été obligés d'attendre trop longtemps avant de pouvoir se rendre sur les terres qu'ils auraient pu choisir à temps pour s'y abriter pendant l'hiver et faire les préparatifs voulus pour les travaux de culture le printemps suivant.

De ce temps à la fin des négociations, nous aurions aussi été obligés de nourrir tous les Sauvages des environs qui se seraient réunis avant les autres et on eût trouvé plus difficile de les disperser lorsque l'arrangement eût été conclu.

D'un autre côté, on avait fait croire aux Sauvages que l'on traiterait avec eux dans leurs localités respectives, c'est-à-dire dans celles où l'on avait besoin de leurs terres, et avec ces gens-là, il importe de tenir sa promesse, même en affaires où une déviation des conditions ne pourrait être considéré comme manque de foi.

En conséquence, l'on proposa d'ouvrir les négociations au Fort Inférieur avec les Sauvages de la province et de certains districts voisins, mardi, le 25 de ce mois, et avec les Sauvages des autres districts au poste de Manitoba, un des forts de la baie d'Hudson, à l'extrémité nord du lac Manitoba, jeudi, le 17 août.

Je vous envoie copie de l'avis expédié aux Sauvages de ces différents districts.

M. Simpson m'a montré votre dépêche à S. J. Dawson, Ecr., (No. 298), du 22 mai dernier, dans laquelle vous dites que ce jour-là le ministre des finances avait été prié d'autoriser les commissaires à tirer sur le trésorier de Manitoba, jusqu'à concurrence de \$6,000, la somme nécessaire aux négociations à Fort Francis.

J'ai, etc.,

ADAMS G. ARCHIBALD.

L'Hon. Secrétaire d'Etat
pour les provinces,
Ottawa.

Terres devant être comprises dans le traité avec les Sauvages.

A partir de la ligne frontière des Etats-Unis à un point au sud du centre du lac de l'embouchure Blanche; de là jusqu'au nord de ce centre; de là par le milieu du lac de l'embouchure Blanche jusqu'au centre de la rivière Winnipeg; de là par le centre de la rivière jusqu'à son embouchure; de là par le côté est du lac Winnipeg aussi loin au nord que la rivière Behring; de là à travers le lac jusqu'à l'embouchure de la petite Saskatchewan et